



## Où allons-nous avec le livre électronique ?

### Éditorial

*par Louis Houle*

Depuis déjà plusieurs années (début du 21<sup>e</sup> siècle), les bibliothèques académiques ont ajouté les livres électroniques à leurs gammes de ressources destinées à leurs usagers. Pourquoi ? La raison principale en est l'accès, l'accès 24x7 peu importe où se trouve l'utilisateur.

Tout comme la venue des périodiques électroniques à la fin du 20<sup>e</sup> siècle a été une forme de révolution dans l'accès virtuel du plein texte, on peut dire que l'apparition du livre électronique est, et sera, aussi importante sinon plus.

La venue du périodique électronique a créé un bouleversement autant chez les éditeurs que dans les bibliothèques. Les bibliothèques ont dû gérer des accès (IP local et à distance, par mot d'utilisateur/mot de passe), des licences d'abonnement ou d'acquisition, revoir les espaces physiques, créer de nouvelles unités ou revoir les services techniques (licences, résolveur de liens, catalogage, acquisition, etc.). Pour la première fois, nous avons un pouvoir de négociation sur les coûts. Finie l'époque où nous devons faire face à des hausses de prix vertigineuses de 20%, 30%, 50% et plus sur les périodiques imprimés et index. Dans

cet environnement imprimé, les deux seuls choix qui s'offraient à nous étaient d'accepter la hausse des coûts ou d'annuler nos abonnements.

Grâce aux licences régissant les droits, bien que complexes, nous n'étions plus passifs vis-à-vis les périodiques électroniques et avons acquis un droit de regard non seulement sur les coûts (au niveau institutionnel ou en consortium) mais aussi sur l'accès en général : où (local/à distance), qui (usagers autorisés) et comment (mot de passe, IP, Shibboleth).

C'est à ce moment également qu'est survenu le débat concernant la conservation en bibliothèque des versions imprimées et/ou des versions électroniques. De nombreuses bibliothèques ont déjà fait leur choix alors que certaines en sont encore au stade de la réflexion. Il faut bien le dire, ceci a une forte composante économique tant à l'achat qu'à la gestion des espaces physiques puis au niveau de l'accès perpétuel. Nous n'aborderons toutefois pas cette question « existentielle » aujourd'hui!

Tout comme dans le monde du périodique électronique, nous avons vu arriver un autre acteur qui est venu brouiller les cartes dans l'environnement du livre électronique : « l'agrégateur ». Voyant le filon d'or qui se profilait

avec le nouveau venu qu'était le livre électronique, on a vu arriver plusieurs compagnies désirant avoir leur part du gâteau. En effet des compagnies telles que EBL, ebrary, MyiLibrary, Netlibrary, Overdrive et bien d'autres ont vu le jour et se sont mises à négocier des contrats, parfois d'exclusivité, avec une multitude de maisons d'édition afin d'avoir le droit de vendre ou de louer par abonnement leurs livres électroniques. Il y a deux problèmes majeurs avec ces agrégateurs : premièrement cette notion de droits de gestion (DRM=Digital Rights Management) où ces différentes plates-formes nous dictent, entre autres, combien de pages nous pouvons lire/imprimer/télécharger à la fois et deuxièmement cette notion d'accès perpétuel qui est floue et qui demande réflexion. Puisque ces agrégateurs ne sont pas les propriétaires des livres électroniques qu'ils vendent ou louent, les droits appartiennent toujours aux maisons d'édition alors qu'arriverait-il si une de celles-ci disparaissait ?

*Suite à la page suivante*

### Dans ce numéro

Nouvelles de la CBPQ	P 3
Dossiers et nouvelles	P 4
À l'agenda	P 14
« Les voyages forment la jeunesse... »	P 15
Nominations	P 16

Poste publication 40021801

ISSN 0843-140X

J'imagine que votre premier réflexe serait d'aller discuter avec les différentes maisons d'édition pour leur demander de vous donner accès directement à leurs plates-formes. Je ne suis pas sûr qu'elles acquiesceraient à votre demande puisque vous n'avez pas fait affaire avec elles directement mais plutôt avec un agrégateur.

Cette gestion des droits qui est imposée sur les plates-formes des agrégateurs ne se retrouve pas en effet sur les sites des maisons d'édition. Les agrégateurs persistent à dire que ces droits de gestion sont dictés par les maisons d'édition et ces dernières disent que ces exigences ne viennent pas d'elles. Qui dit vrai ? Sûrement un peu les deux...

Dans le paysage des bibliothèques publiques du Québec se dessine

un projet intéressant, du moins pour l'utilisateur, d'accès aux livres électroniques. Mais puisqu'il a été décidé que le livre électronique doit être assujéti à la loi 51, ce qui m'apparaît comme un non-sens dans le monde virtuel, on a dû faire appel à un agrégateur pour développer une plate-forme pouvant gérer les accès, les achats, les locations, etc. Cet agrégateur, De Marque, sera l'agent qui négociera les contrats avec les différentes maisons d'édition afin de rendre leurs contenus disponibles sur sa plate-forme aux différentes bibliothèques publiques et ensuite à leurs usagers. Plusieurs points d'interrogations subsistent quant à l'accès :

Quels types de gestion des droits (DRM) aurons-nous ?

Nombre d'accès simultanés: un, deux, trois... ou illimité ?

À quel prix ?

Qu'en est-il au niveau de l'accès perpétuel ?

Autant de questions importantes puisque le projet sera entre les mains d'un agrégateur. Quoique je suis perplexe quant aux différentes décisions prises dans le cadre de ce projet (livre électronique assujéti à la loi 51, un agrégateur qui complique les accès, etc.), j'espère que le succès sera de la partie et que nous pourrons vite tirer les conclusions nécessaires afin d'aller de l'avant et de libéraliser le choix des bibliothèques publiques.



**Bulletin de nouvelles publié  
par la Corporation des  
bibliothécaires  
professionnels du Québec**

**Comité de Corpo Clip**

Régine Horinstein (sélection des articles)

Josée Toulouse (révision)

Ekaterina Valkova

Karine Lamy

Hélène Gervais

Lyne Rajotte

Mise en page : Julie Salkowski (CBPQ)

**Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec**

353, rue Saint-Nicolas, Bureau 103  
Montréal (Québec) H2Y 2P1

Téléphone : 514-845-3327

Télécopieur : 514-845-1618

Courriel : [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca)

**[www.CBPQ.QC.CA](http://www.CBPQ.QC.CA)**

# NOUVELLES DE LA CBPQ

par Régine Horinstein

## Réunions du conseil d'administration

Les administrateurs se sont réunis trois fois : le 1<sup>er</sup> avril, le 4 mai et le 15 juin dernier. Durant ces réunions, voici les sujets abordés :

### Plan de communication

Cinq agences ont fait une présentation d'une offre de service à la suite de la réception du document de la CBPQ. C'est à la dernière réunion de juin que les membres du conseil ont procédé à la sélection de l'agence qui travaillera à la préparation de la campagne de promotion.

### Rapports d'étape du congrès 2011

Le programme préliminaire est en ligne et le comité travaille à la préparation du programme officiel qui sera imprimé durant l'été. Cinq colloques auront lieu durant le congrès : les bibliothèques collégiales, la CREPUQ, la Ville de Québec, le forum de la Ville de Montréal et Espaces émergents. Cette année, un record de propositions a été atteint et le congrès proposera un total de 53 ateliers sur trois jours.

Les prix Architecture de bibliothèque et de centres d'archives du Québec et Innovation des services documentaires seront remis pour la première fois. Les détails de participation sont sur le site du congrès : [www.milieuxdoc.ca](http://www.milieuxdoc.ca).

### Salon de l'emploi SIS-EBSI

Le président Louis Houle et Nicolas Hébert, administrateur, ont représenté la CBPQ à cette rencontre annuelle avec les étudiants des deux écoles. Deux cotisations gratuites ont été tirées, une pour chaque école (EBSI-SIS).

### Prévisions budgétaires 2011-2012

Le conseil d'administration a étudié les prévisions budgétaires 2011-2012 qui présentent une baisse tant dans les revenus que dans les dépenses. Les revenus sont inférieurs du côté des cotisations et de la formation continue. Les prévisions seront adoptées en assemblée générale.

## Candidatures au CA et à la présidence

Trois postes devraient être comblés au conseil et Louis Houle a accepté de faire un second mandat à la présidence.

### Comité de formation continue

Le nouveau comité est placé sous la présidence d'Émilie Paquin et de Lyne Rajotte, toutes deux membres du conseil ainsi que de Brigitte Lafond, représentante de la région de Gatineau au CA. Audrey Attia, qui a assuré la présidence du comité durant de longues années, reste au comité ainsi que Julie Desautels et Ruxandra Ionita.

Le programme de l'automne n'offrira que deux activités en raison du congrès et les autres activités auront lieu à l'hiver 2011-2012. Une activité organisée conjointement par l'ASTED et la CBPQ portant sur le livre numérique a été proposée trois fois en raison de son vif succès.

Le comité va explorer de nouvelles avenues pour répondre aux besoins régionaux exprimés. Le programme de formation sous sa forme imprimée cède la place à une version complète sur le site de la CBPQ et les membres recevront une carte postale avec le calendrier des activités lors du prochain envoi.

Encore une fois, il faut souligner et remercier le travail considérable qu'Audrey Attia a accompli durant ses années à la tête du comité.

### Bibliothèque Gaston-Miron

Le conseil s'est penché sur le sort de la bibliothèque de la Délégation générale du Québec à Paris qui n'a plus de responsable à sa tête. Cette inquiétude a été véhiculée dans les médias et le conseil a décidé d'envoyer une lettre à la ministre des Relations internationales dans laquelle sont exprimées les préoccupations du milieu documentaire quant à l'avenir de cette bibliothèque qui reflète la culture québécoise à l'étranger. La

lettre, rédigée par Guylaine Beaudry, a été signée par les partenaires de la Table des milieux documentaire et archivistique du Québec (TAMDAQ). On peut la lire sur le site de la CBPQ.

### Prix Bibliothécaire de l'année

Le conseil d'administration a étudié ce dossier pour lequel il n'y a eu qu'une candidature en 2010 et par conséquent, aucune remise de prix. Après réflexion, il a été décidé de maintenir le prix, mais d'élargir sa portée à tous les professionnels bibliothécaires membres ou non de la CBPQ et d'en simplifier les règles de fonctionnement.

### Site de la CBPQ

Lors de la dernière réunion, un bilan partiel a été fait du travail accompli à ce jour et du retard pris en raison du peu de temps disponible de la permanence de la CBPQ pour importer les contenus dans la nouvelle structure. Une personne a été retenue pour faire une partie de la saisie du contenu statique et l'été sera consacré à l'entrée du reste du contenu. Comme il est souhaité que le site soit lancé en concordance avec la campagne de promotion, il devrait être prêt dans sa première mouture cet automne. Bien entendu, le site sera complété au fur et à mesure de l'ajout de nouveaux contenus et applications. Il faut aussi mentionner que le projet initial ne prévoyait pas l'importation de la base de données des membres, mais que celle-ci a toutefois été faite et menée de front avec le site.

### IFLA : présidence canadienne et soirée à Puerto Rico

Pour la première fois, l'IFLA aura à sa tête une présidente canadienne. En effet, Ingrid Parent entrera en fonction lors du congrès de Puerto Rico au mois d'août. Une soirée sera offerte à cet effet aux délégués canadiens pour lesquelles un apport financier avait été demandé. La CBPQ a accepté d'y participer et elle compte aussi sur la participation des autres associations canadiennes et québécoises.

par Régine Horinstein, Karine Lamy,  
Ekaterina Valkova, Lyne Rajotte et Hélène Gervais

## Amazon éditeur de livres

La célèbre librairie en ligne Amazon a décidé de se lancer dans l'édition de livres électroniques, concurrençant ainsi ses fournisseurs. Elle a embauché un haut dirigeant d'une maison d'édition américaine et mène une campagne de séduction auprès d'auteurs de best-sellers dans le but de les attirer dans sa nouvelle maison dont le bureau sera à New-York. Amazon va démarrer sa collection par des titres de fiction pour les jeunes adultes, affaires et essais. Tout ceci est fort peu du goût du milieu de l'édition new-yorkais.

Par Régine Horinstein

Source : La presse, 4 juin 2011.

## Abracadabra enfin en français

Le programme interactif en ligne Abracadabra, qui vise l'alphabétisation des enfants et qui n'était disponible qu'en anglais, va enfin pouvoir voir le jour en français. Après trois longues années d'attente, la ministre de l'Éducation en a fait l'annonce lors du congrès annuel de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA), ce qui a réjoui la responsable de l'adaptation en français du logiciel, Mme Monique Brodeur.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 26 et 27 mars 2011.

## Répertoire des arts et littératures hypermédiatiques

Le répertoire des arts et littératures hypermédiatiques propose plus de 3 500 œuvres d'art et de littérature qui ont toutes une dimension interactive et qui couvrent les différentes périodes historiques d'Internet. Le répertoire du Laboratoire NT2 est rattaché au Département d'études littéraires de l'UQAM et a été fondé par Bernard

Gervais, professeur en études littéraires.

Le répertoire ne comprend que des œuvres qui existent seulement sur Internet et qui portent non seulement le lecteur à se questionner sur les relations entre les textes et les images, mais aussi sur ce que veut dire lire sur Internet.

Le répertoire est de plus en plus connu et les États-Unis songent à l'imiter. Une prochaine collaboration avec BANQ est à l'ordre du jour.

Par Régine Horinstein

Source : Le Devoir, 4 et 5 juin 2011.

## La perte de la genèse d'une œuvre à l'ère du numérique

Dans le Monde des livres du 21 avril 2011, Pierre Assouline rend compte de l'inquiétude de Pierre-Marc Biasi, directeur de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), face à la perte de la trace génétique du travail des écrivains, historiens ou chercheurs. Le problème serait la conservation à l'ère des supports ayant une durée de vie de plus en plus éphémère.

Alors qu'on s'approche d'avoir les moyens de tout conserver, on perd tout avec l'écrasement des données sur le disque dur de l'ordinateur au fur et à mesure des changements. Comme peu d'auteurs pensent à sauvegarder toute leur production régulièrement, le disque dur de leur ordinateur devrait être déposé à la Bibliothèque nationale de France. Quelle solution envisager ? Un logiciel gratuit sauvegardant l'intégralité de l'écriture numérique d'un livre et créant un fichier à chaque changement, ce qui fournirait un historique indexé et horodaté. L'équipe de Pierre-Marc Biasi y travaille et se donne deux ans pour finaliser le projet.

Pierre Assouline termine son article avec

la question suivante : « pourquoi avec le changement de médium, le goût de conserver la mémoire de son œuvre s'est perdu chez l'écrivain »?

Par Régine Horinstein

## Le projet de loi 33 sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

Quelques aspects :

Cette loi, adoptée par l'assemblée nationale le 9 juin, vise à faire appliquer les nouvelles règles de gouvernance et de gestion à tous les ministères et les organismes, les organismes du réseau de l'éducation et du réseau de la santé et des services sociaux. Les entreprises du gouvernement auront également des obligations à remplir à cet égard.

Le gouvernement pourra maintenant disposer d'un portrait complet des dépenses en ressources informationnelles, identifier les possibilités de mise en commun du savoir-faire, de l'information, des infrastructures et des ressources, ce qui facilitera l'atteinte de l'objectif de réduction de 200 M \$ dans les ressources informationnelles.

La nouvelle loi contribuera également à assurer la pérennité de l'important patrimoine numérique du gouvernement du Québec et viendra renforcer la position gouvernementale à l'égard du logiciel libre en obligeant les organismes publics à considérer ce type de logiciel au même titre que les autres solutions en technologies de l'information. Les organismes publics seront ainsi appelés à donner priorité à la mise en commun, au partage et à la réutilisation des applications et des infrastructures.

Cette loi reconnaît et renforce la fonction du dirigeant principal de l'information. Il sera soutenu dans son rôle par un dirigeant sectoriel de l'information dans chacun des ministères et organismes, ainsi que par un dirigeant réseau de l'information dans chacun des réseaux assujettis, soit celui de la santé et des services sociaux et celui de l'éducation.

Voir : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-133-39-1.html>.

*Par Régine Horinstein*

### Huitième fascicule NETendances De Y à A : cinq générations d'internautes

Ce huitième et dernier fascicule thématique de NETendances 2010 dresse un portrait détaillé des utilisations d'Internet pour cinq générations. Les groupes d'âge sont analysés selon six thèmes : une description générale avec le nombre d'heures passées en ligne et le matériel, l'utilisation informationnelle d'Internet, les modes de communication, le divertissement en ligne, l'utilisation du Web 2.0 et, enfin, l'utilisation des fonctionnalités transactionnelles. Ces portraits permettent de définir les caractéristiques uniques de chaque cohorte dans son utilisation d'Internet.

[http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx\\_ttnews\[cat\]=6&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=4706&tx\\_ttnews\[backPid\]=75&cHash=f1688f45f1](http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx_ttnews[cat]=6&tx_ttnews[tt_news]=4706&tx_ttnews[backPid]=75&cHash=f1688f45f1)

*Par Régine Horinstein*

*Source : CEFRIO, 18 mai 2011.*

### Revue PerspecTives 2011

On parle de plus en plus de l'innovation ouverte comme d'une avenue à explorer pour rendre les organisations du Québec plus créatives, plus efficaces et donc, plus performantes. Mais à quoi l'expression « innovation ouverte » réfère-t-elle au juste ? Comment faire en sorte que cette stratégie rapporte réellement les fruits

escomptés ? Cette approche est-elle susceptible de rapporter autant aux PME qu'aux entreprises de très grande taille ? C'est pour répondre à ce type de questions que le CEFRIO a produit cette nouvelle édition de la revue PerspecTives.

Téléchargez gratuitement la revue PerspecTives 2011 :

[http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx\\_ttnews\[cat\]=30&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=5132&tx\\_ttnews\[backPid\]=75&cHash=832fb3d6e8](http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx_ttnews[cat]=30&tx_ttnews[tt_news]=5132&tx_ttnews[backPid]=75&cHash=832fb3d6e8)

*Par Régine Horinstein*

*Source : CEFRIO, 9 juin 2011.*

### L'École des sciences de l'information d'Ottawa

C'est le 11 juin dernier qu'a eu lieu la première collation des grades des diplômés de l'École des sciences de l'information de l'Université d'Ottawa (ÉSIS). L'École est dirigée par Lynne Bowker et le programme existe depuis deux ans. Cette nouvelle maîtrise est le seul programme bilingue du genre en Amérique du Nord et il met l'accent sur l'interdisciplinarité grâce à l'intervention de professeurs de divers horizons.

*Par Régine Horinstein*

*Source : ESIS Newsletter, Mai 2011.*

### Comité canadien de catalogage (CCC) Résumé au sujet de RDA 2011-2012

En juin 2010, RDA a été publiée dans la trousse RDA « RDA Toolkit ». Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à la mise à l'essai de RDA aux États-Unis et des notices cataloguées selon la nouvelle norme sont apparues dans les services bibliographiques, tels qu'OCLC, ainsi que dans les catalogues de bibliothèque. Beaucoup d'entre nous ont sans doute aperçu des notices RDA dans leur catalogue. Bien qu'un bon nombre de décisions doivent encore être prises, nous commençons à voir de plus en plus RDA faire partie de notre environnement de catalogage.

L'accent a été mis cette année davantage sur les préparatifs d'implantation que

sur le développement de contenu supplémentaire. Les bibliothèques nationales concernées par le développement de RDA ont toujours pour objectif une implantation simultanée au début de 2012. Cela s'applique non seulement à une date commune de mise en œuvre, mais aussi à un ensemble coordonné de choix sur le contenu des notices RDA. Plusieurs choix devront être faits étant donné les options proposées dans l'ensemble des instructions. Il serait aussi possible de rehausser le niveau minimal de la description par l'ajout de certains éléments jugés importants.

Bibliothèque et Archives Canada travaille en étroite collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Elles ont passé en revue les options choisies par la Bibliothèque du Congrès, telles qu'indiquées dans le LCPS. Dans certains cas (par exemple, les signes diacritiques dans la langue française), il n'est pas possible de reprendre intégralement les options retenues par les États-Unis.

Au Canada, un aspect crucial de l'implantation de RDA est la disponibilité de la traduction française. Beaucoup de travail a déjà été consacré à ce projet qui est dans la bonne voie. Quatre organisations travaillent ensemble à produire la traduction française : l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED), Bibliothèque et Archives Canada, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la Bibliothèque nationale de France (BnF).

En plus des nombreuses autres sources d'information sur RDA, deux sites canadiens sont dédiés à la nouvelle norme :

**Library and Archives Canada : RDA FAQ :** <http://www.collectionscanada.gc.ca/cataloguing-standards/040006-1107-e.html>.

**CLA's Technical Services Interest Group RDA wiki :** <http://rdaincanada.wikispaces.com/>.

Il existe aussi un wiki RDA pour la communauté francophone mondiale : <http://rdafrancophone.wikispaces.com/home>.

En ce moment, ce wiki n'est pas très actif parce que tous les efforts sont consacrés au projet de traduction. Les traducteurs ont aussi leur propre site interne par lequel ils communiquent et évaluent les propositions de traduction.

À l'approche de l'implantation, la formation est une préoccupation pour beaucoup. Nous sommes avantagés étant donné que le gros du travail a déjà été fait par nos collègues américains alors qu'ils se préparaient à participer à la mise à l'essai de RDA. Bibliothèque et Archives Canada prépare actuellement la documentation de formation de son personnel et partagera ses documents avec la communauté canadienne de catalogage. Les membres du Technical Services Interest Group de la CLA ont également mis l'accent sur la question de la mise en œuvre et de la formation au Canada. Les membres du groupe travaillent à l'adaptation de la documentation de formation à l'environnement canadien, en plus d'examiner les options pour la prestation de la formation, telles que la création de séminaires en ligne.

Vos représentants CLA sur le CCC seront toujours heureux de recevoir vos questions et commentaires. Actuellement, vos représentants sont Lynne Howarth ([lynne.howarth@utoronto.ca](mailto:lynne.howarth@utoronto.ca)) et Chris Oliver ([chris.oliver@mccgill.ca](mailto:chris.oliver@mccgill.ca)). (Note : les représentants de l'ASTED sont Pat Riva (BANQ) et Alain Bélair (SDM).)

Le rapport complet de Chris Oliver est disponible sur le wiki du Technical Services Interest Group : <http://tsig.wikispaces.com/file/view/CCC+report+2011.pdf>.

Résumé par Mary Curran, Université d'Ottawa.

## Facebook et la vraie vie

Alors qu'on pensait que les adeptes de Facebook étaient décrochés de la

réalité, une étude menée l'automne dernier par le centre de recherches indépendant Pew tend à démontrer le contraire. Ainsi les branchés au réseau social entretiennent des liens étroits avec leurs amis et sont plus portés à prendre part à des activités ou manifestations politiques ou civiques. Les personnes qui fréquentent les réseaux communautaires sont plus nombreux et plus âgés qu'en 2008 (âge moyen : 38 ans).

Par Régine Horinstein

Source : *Le Nouvel Observateur*, 16 juin 2011.

## SDM ratifie une entente avec le MELS

Services documentaires multimédias (SDM) a ratifié l'entente qui le lie au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Les notices bibliographiques créées par SDM continueront à être distribuées dans l'ensemble du réseau québécois des bibliothèques et seront disponibles pour la mise en place du Guichet unique du traitement documentaire. SDM participera activement à la prochaine phase de la mise sur pied du Guichet unique. Ce dernier sera marqué, notamment, par la diffusion gratuite des notices. En regard de la complexité de cette étape, celle-ci ne sera déployée qu'en janvier 2013.

Source : Cabral, Louis, président du conseil d'administration SDM. Communiqué.

## Les livres électroniques et le droit de prêt public au Canada

Ce rapport réalisé par Paul Whitney et présenté à la Commission du droit de prêt (juin 2011) aborde l'état du marché anglophone et francophone du livre numérique (chapitre 4 auquel a participé Olivier Charbonneau). À lire sans faute pour connaître les enjeux. <http://www.plr.ca/DPP/documents/FinalreportinFrench.pdf>

Par Régine Horinstein

## Métiers et compétences- mutations et perspectives en info-doc

Le n° 2 de juin 2011 de la revue Documentaliste sciences de l'information publiée par ADBS (France) consacre son dossier à l'évolution du milieu et la formation dispensée alors qu'une École européenne des métiers de l'internet voit le jour à l'initiative de trois entrepreneurs français - Free, Vente Privée et Meetic.

Les professionnels de l'information devront-ils affronter la concurrence des futurs diplômés de cette École ?

<http://www.adbs.fr/revue-docsi-volume-48-n-2-juin-2011-dossier-metiers-et-competences-mutations-et-perspectives-en-info-doc-103750.htm?RH=ACCUEIL>

Par Régine Horinstein

## Une pétition en ligne contre la menace de privatisation des bibliothèques de Toronto

Une pétition a été lancée par les employés syndiqués local 4948 des bibliothèques de Toronto contre la menace éventuelle de privatisation de la bibliothèque en réponse aux coupures de budget exigées par la Ville. L'écrivaine Margaret Atwood a mobilisé ses 225 302 disciples sur Twitter en les appelant à demander le maintien des services publics de la bibliothèque.

En effet un rapport commandé par la ville de Toronto au cabinet KPMG recommande une réduction des services, la fermeture de plusieurs succursales ainsi qu'une coupure dans la programmation et les services de proximité. Quant au conseiller municipal Doug Ford, il avait dès février abordé la possibilité de confier à la sous-traitance tout ce qui n'est pas déterminé.

Il semblerait que la bibliothèque a déjà confié à la sous-traitance la sélection de la collection des livres de poche ainsi que le poste de maintenance.

Par Régine Horinstein

Source : *Quill and Quire*, Nathalie Samson

July 22<sup>nd</sup> 2011

## Grève des bibliothécaires à Uni Mail

Ce mardi, sur l'esplanade d'Uni Mail, les bibliothécaires exprimaient leur colère ! En mai 2010, le rectorat de l'Université de Genève a mis en place un programme visant à unifier les 47 bibliothèques en un seul réseau. Les bibliothécaires reprochent aux dirigeants de ne pas avoir été consultés dans la restructuration et ils demandent un moratoire sur le projet afin qu'un processus participatif soit mis en place. En attendant la réponse du rectorat, ils poursuivent leur grève des amendes entamée le 17 mai 2010.

Par Lyne Rajotte

Source : Nuzza, Anna. *La Tribune de Genève*, 24 mai 2011. <http://www.tdg.ch/>

## La bibliothèque municipale est un lieu de convivialité et de socialisation

Entrevue de Mylène Gauthier, conseillère culture et bibliothèques au service de la culture de la Ville de Québec, sur les bibliothèques de demain, derniers refuges publics et gratuits.

*Quel est le rôle d'un réseau de bibliothèques aujourd'hui ?*

Un rôle de médiation culturelle, de transmission des savoirs et d'éducation.

La transmission des savoirs commence par la fréquentation des très petits avec leurs parents et grands-parents via, par exemple, les diverses activités organisées pour les 18 mois et moins. Par la suite, les bibliothèques accompagnent l'enfant tout au long de son parcours scolaire et les bibliothèques publiques sont souvent un prolongement des centres de documentation des écoles secondaires avec qui de plus en plus de partenariats s'organisent. Les étudiants du collège et de l'université fréquentent aussi beaucoup la bibliothèque publique malgré que les ouvrages ne soient pas aussi pointus que dans leur institution scolaire. Finalement, la bibliothèque publique est toujours là pour la formation personnelle de l'utilisateur qui ne fréquente plus l'école.

De plus, par la littérature, le loisir scientifique ou la culture, les bibliothèques publiques sont un des joueurs importants dans la sphère de l'éducation. Elles sont aussi là pour contrer la fracture numérique en rendant les nouvelles technologies accessibles gratuitement à tous et en offrant des cours d'initiation pour s'y frotter.

Enfin, en étant des établissements de proximité, les bibliothèques publiques, en plus de leur offre littéraire, sont un premier pas vers l'accès à l'art et à la culture. Ce sont souvent les premières expériences de spectacles que les enfants vivent. De plus, les animatrices en bibliothèque quittent les murs et vont vers l'utilisateur : centres de la petite enfance, écoles et parcs.

*Au-delà de l'aspect technologique, est-ce que les adultes viennent régulièrement à la bibliothèque ?*

Au Québec, autour de 95 % de la population profite d'un service de bibliothèque publique et environ 40 % s'y abonne. C'est 2,5 millions d'utilisateurs dans 2 000 bibliothèques publiques ou points de service où 300 millions de dollars du budget provincial y sont investis. Les lieux sont multigénérationnels.

*Est-ce que les bibliothèques sont également des lieux de rencontre ?*

De par leur implantation très locale, les bibliothèques publiques sont les mieux placées pour jouer ce rôle. C'est le dernier refuge public et gratuit et la grande tendance, avec l'évolution technologique et la dématérialisation des contenus, est une transformation de l'aménagement. On laisse de plus en plus de place à la rencontre, à la convivialité en prêtant nos salles pour les rencontres communautaires, de l'aide aux devoirs, des réunions avec les communautés culturelles, etc. La bibliothèque devient un troisième lieu (le premier étant la maison, le second, le travail ou l'école et le troisième, l'espace public, celui utilisé pour socialiser). Aussi, le silence fait place à la parole. On continue d'aménager des zones de silence, mais on révolutionne l'image

en favorisant les échanges entre les citoyens, en devenant une place où on va faire des activités et partager. Aussi, on accorde de plus en plus d'importance à la mise en valeur des documents, à une présentation nouvelle des collections.

Par Lyne Rajotte

Source : Roulot-Ganzmann, Hélène. *Le Devoir* (Actualités culturelles), 21 mai 2011.

## Hadopi et les bibliothèques : une histoire de désamour (France)

Ayant pour autorité publique indépendante la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi), la loi française Création et Internet du 12 juin 2009 inquiète les responsables de médiathèques.

« Les réseaux sont surveillés par des sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur et par des organismes de défense professionnelle. En cas de téléchargement illégal, ces structures alertent la Hadopi, qui demande les données personnelles du pirate aux opérateurs de communications électroniques. La Hadopi envoie alors un courriel d'avertissement à l'internaute et en cas de récidive dans les six mois, le flibustier risque de recevoir une lettre remise contre signature. Si le pirate commet une autre infraction dans un délai d'un an, le procureur est saisi par la Hadopi et peut condamner la personne à une « suspension de l'accès à Internet, pour une durée maximale d'un an » et inscrire cette peine dans son casier judiciaire. »

Ce que les bibliothécaires soulèvent comme problématique est que ce sont les adresses IP des médiathèques qui sont transmises puisque l'inscription en ligne des usagers n'est pas systématique ni obligatoire. Il semble que les bibliothèques sont tenues responsables dans la mesure où leurs lignes ne sont pas sécurisées. Elles ont donc le devoir d'installer des systèmes de filtrage. Ces mesures ouvrent la voie à des restrictions d'accès Internet dans les espaces publics d'information

quand on sait que 67 % des personnes interrogées lors d'une enquête officielle ne disposent pas d'une connexion à haut débit à domicile. « L'insécurité juridique générée par la loi Hadopi aura donc pour conséquence d'entraver la lutte contre la fracture numérique et l'égal accès de tous à l'information ».

Par Lyne Rajotte

Source : Vasseur, Aurélie. ActuaLitté, 21 mai 2011.

### Universités : des bibliothèques ouvertes jusqu'à 23 h 30 (France)

Les bibliothèques universitaires françaises offrent de plus en plus des horaires allongés comme les universités américaines ou les grandes écoles. Cette augmentation des heures d'ouverture est l'un des éléments du plan « Réussir en licence » pour rénover l'université française.

Les universités françaises comptent 480 bibliothèques avec 91 000 places assises. On compte maintenant 42 bibliothèques (réparties dans 28 universités) qui sont ouvertes plus de 65 heures par semaine, soit un tiers de plus que l'an dernier. Pour assurer ces horaires allongés, c'est 1 million d'euros qui sont consacrés au paiement des salaires.

Depuis 2007, 350 millions d'euros ont été engagés par l'État pour une trentaine d'opérations de réhabilitation ou de construction de bibliothèques universitaires et 750 millions d'euros pour le plan de numérisation des collections et de la documentation scientifique.

Par Lyne Rajotte

Source : Seres, Aude. Le Figaro.fr, 19 mai 2011.

### Fermeture de la bibliothèque d'Omerville

La Bibliothèque du Carrefour culturel fermera ses portes le 23 juin 2011 à la suite d'une résolution adoptée par le conseil municipal de la ville de Magog. Un nombre croissant de citoyens d'Omerville préfère se rendre à la Bibliothèque Memphrémagog pour

emprunter des livres. La Ville de Magog désire offrir ses nouveaux services en un point central plus performant qu'en deux points de service.

Par Lyne Rajotte

Source : Gagnon, Jean-François. La Tribune,

24 mai 2011.

### Du retard pour la bibliothèque de Jonquière

Selon Jean Tremblay, maire de Saguenay, la bibliothèque de Jonquière n'est pas pour demain. C'est la lourdeur du système gouvernemental qui allonge les démarches. Les subventions demandées pour la construction de l'édifice ne seront pas octroyées avant plusieurs semaines ou mois.

Le maire confirme aussi que le projet du Parc de la Colline aura lui aussi des délais et que les douze parcs à Saguenay ont tous besoin d'améliorations. De plus, Jean Tremblay estime que les élections fédérales ne devraient rien modifier dans la région grâce à ses bonnes relations au gouvernement. Finalement, au provincial, le Plan Nord profitera aux entreprises de la région et l'aéroport de Bagotville ainsi que le port de mer sont d'ailleurs des éléments qui pourraient devenir incontournables. Le maire souligne qu'il faut être vigilant et proactif dans ce dossier.

Par Lyne Rajotte

Source : Munger, Dominic. Le Courrier du Saguenay,

17 mai 2011.

### Bibliothèque Jean-Marc-Belzile - L'église unie à l'étude

Le projet initial d'agrandissement de la bibliothèque Jean-Marc-Belzile à Lachute a pour objectif de faire passer la bibliothèque de 434 m<sup>2</sup> à 1250 m<sup>2</sup>, d'augmenter le nombre de places assises, d'avoir une nouvelle salle polyvalente, des salles de travail fermées, d'avantage d'espace réservé à Internet et plus d'heures d'ouverture.

En plus de l'étude des besoins conjointe payée par les villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham en lien avec le

projet d'agrandissement, le conseil municipal de Lachute a indiqué que la Ville étudie aussi la possibilité d'acquérir l'église unie située au 397 de la rue Principale à Lachute. Pour le moment, le prix de vente est fixé à 900 000 \$ pour le bâtiment et le terrain.

Une première étude de 5 000 \$ a été faite sur l'enveloppe extérieure de l'église qui confirme qu'il y a des travaux à effectuer. La prochaine étude est un audit technique de 40 000 \$ subventionné à 50 % par le ministère :

- 13 375 \$ - Firme Pageau Morel - Analyse des systèmes électromécaniques du bâtiment ;
- 7 700 \$ - Firme Paul Croteau et associés Inc. - Évaluation de la capacité structurale du bâtiment ;
- 13 600 \$ - Firme DFS Inc. Architecture & Design - Analyse architecturale du bâtiment et coordination de l'audit technique ;
- 5 100 \$ - Entreprise Laser 2D-3D - Réalisation des fonds de plans et de mesurage de trois étages, trois coupes et douze élévations du bâtiment.

Après ces différentes études, la Ville de Lachute pourra mieux cerner le potentiel d'un réaménagement de l'église en bibliothèque. À noter qu'il ne s'agit que d'une possibilité et non pas d'un engagement ferme. Les résultats sont attendus d'ici deux mois.

Par Lyne Rajotte

Source : Lajoie, Stéphane. Le Reflet, 14 mai 2011.

### La Bibliothèque publique d'Ottawa offre maintenant des fêtes d'anniversaire pour enfants

Du 1<sup>er</sup> juin 2011 à la fin mai 2012, la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) lancera un projet pilote de fêtes d'anniversaire d'enfants. Trois succursales de la BPO ont été sélectionnées : Ruth E. Dickinson, Orléans et Greenboro.

Il sera possible de réserver une salle pour une durée de deux heures selon



l'horaire suivant : le samedi de 10 h à 17 h (toute l'année) et le dimanche de 13 h à 17 h (sauf de juin à septembre). Quatre thèmes sont offerts : Fouille archéo-dino, Plaisir fou avec les toutous, Sous la mer et Tout sur les princesses.

Chaque fête d'enfants de 4 à 8 ans comprend les volets suivants :

- Une histoire animée par un employé de la BPO (une heure) ;
- Utilisation de la salle pour les activités privées de la fête (une heure) ;
- Un bricolage pour chaque enfant offert par la BPO.

Un montant forfaitaire minimal de 175 \$ s'applique aux fêtes de huit enfants ou moins et un maximum de douze enfants peuvent être accueillis à la fois au prix de 20 \$ par enfant. Pour plus d'information :

[www.bibliottawalibrary.ca](http://www.bibliottawalibrary.ca) ou l'InfoService au 613-580-2940.

*Par Lyne Rajotte*

*Source : Communiqué de presse, 30 mai 2011.*

### Les bibliothécaires sont nécessaires

De nos jours, les bibliothécaires de tous milieux sont remis en question. Pour les bibliothécaires scolaires, c'est l'heure des mises à pied et des fermetures de bibliothèques, malgré le lien prouvé entre la performance des étudiants et l'existence de bibliothèques dans les écoles. L'élimination des bibliothèques scolaires est appuyée par des « spécialistes » pour qui la bibliothèque n'est qu'un dépôt de livres. Ils considèrent Internet et Wikipédia des sources d'information fiables et suffisantes et négligent l'expertise des bibliothécaires. Quant aux bibliothèques universitaires, leur avenir a été discuté à un symposium de l'Université McMaster. La vision d'une bibliothèque numérique gérée par des « technologues de l'information » et des étudiants post-doctoraux pour réduire les coûts a alors été invoquée.

Avec le nombre croissant des connaissances, le personnel du service

des technologies de l'information de l'Université de Toronto compte 45 employés tandis qu'en 1986, il n'y en avait que cinq. Les ressources informationnelles (qui se traduisent en 20 millions d'articles et thèses, 500 000 livres numérisés, les catalogues, études et données géospatiales) de toutes les 21 bibliothèques universitaires de l'Ontario sont maintenant gérées par « The Scholars Portal ».

Du côté des bibliothèques publiques, l'achalandage est de plus en plus grand et le regroupement des bibliothèques publiques de Toronto est le plus fréquent au monde. Presque 19 millions d'utilisateurs utilisent les 99 succursales chaque année. Les prêts annuels sont de 32 millions de documents et 90 % des immigrants visitent les bibliothèques. À la lumière de ces statistiques et si l'on considère qu'une bibliothèque est une cathédrale du savoir, il est irraisonnable de déclarer la disparition des bibliothèques puisque celles-ci inspirent, alimentent la pensée et offrent la possibilité du choix.

*Par Ekaterina Valkova*

*Source : Brown, Ian. Globe and Mail, 20 mai 2011.*

### Offre et demande de livres électroniques en bibliothèque

Le service de prêt a connu un changement important depuis l'arrivée et la popularité des livres électroniques. Avec ce nouveau format de livres, les bibliothécaires se heurtent toutefois à plusieurs obstacles imposés par les maisons d'édition dont le choix des livres qui seront publiés, la durée des droits d'accès aux titres, les règlements de prêt, etc. Les maisons d'édition Simon & Schuster et Macmillan ne permettent pas, par exemple, le prêt de leurs titres par les bibliothèques puisqu'elles préconisent toujours un modèle d'affaire qui leur assurera, à elles et à leurs auteurs, un gain économique maximum. Quant à la maison HarperCollins, elle a imposé une limite de 26 prêts par livre électronique avant que la bibliothèque ne doive acheter une nouvelle licence. Cette décision est d'ailleurs critiquée et boycottée par la communauté des

bibliothécaires.

Les livres électroniques sont de plus en plus en demande par les usagers. À titre d'exemple, la bibliothèque publique de Vancouver (BPV) compte 1 800 membres qui empruntent des livres électroniques et 3 000 prêts enregistrés le mois passé, soit une augmentation de 20 % à tous les mois de cette année. Pourtant, la BPV n'offre que 5 000 titres de livres électroniques par l'entremise de Library To Go, une sélection somme toute assez limitée.

Ce sont toutefois les défis technologiques (les différents modèles de liseuses, les protocoles variés) qui semblent davantage poser problème. Certaines bibliothèques offrent le prêt de plusieurs modèles de liseuses (Kobo, Sony Reader, Kindle). Avec le choix des liseuses, les abonnés ont l'avantage de pouvoir expérimenter différents modèles avant de s'en acheter un.

La West Vancouver Library prête des liseuses dont la liseuse Kindle qui vient avec 50 titres, mais qui n'offre aucune possibilité d'accès à d'autres titres. Pourtant, les onze liseuses Kindle sont en circulation et la liste d'attente compte 100 usagers ! Un vidéo sur YouTube, créé par la bibliothèque, sert de guide pour le prêt de livres électroniques. Résultat : la circulation de ce format de livre a augmenté de 50 % depuis décembre. Apparemment, les maisons d'édition sont à l'écoute des commentaires et des suggestions des bibliothécaires, ce qui devrait profiter aux usagers.

*Par Ekaterina Valkova*

*Source : Steffenhagen, Janet. Vancouver Sun, 24 mai 2011.*

### Nouveau service de prêt de livres électroniques

La domination par OverDrive du marché des livres électroniques tire à sa fin puisqu'à la conférence annuelle de l'ALA (American Library Association) en juin, 3M Library Systems va annoncer le lancement d'un nouveau service de prêt de livres électroniques pour bibliothèques. Ce service comprend

le terminal Discovery Terminal en bibliothèque, une liseuse 3M et des applications 3M.

Le service permettra le prêt des livres électroniques publiés par Random House et par Independent Publishers Group ainsi que par un autre éditeur important qui sera dévoilé bientôt avec les noms des autres éditeurs qui sont en phase de négociation. Le modèle adopté est une copie de livre à la fois par usager et le format privilégié est l'EPUB et le DRM (Digital Rights Management). Il sera possible de lire les livres 3M avec iPad, iPhone, Nook, des ordinateurs de bureau et des portables, des dispositifs Android et bien évidemment des liseuses 3M qui seront aussi disponibles pour le prêt. Le 3M Discovery Terminal permettra aux abonnés de chercher des livres et d'enregistrer leurs prêts. Le contenu pourra être téléchargé avec les applications 3M.

Le test de marché sera conduit en juillet. Il reste à déterminer la convivialité du système. Les bibliothécaires et usagers avaient eu une mauvaise expérience avec OverDrive dont la démarche de téléchargement d'un livre électronique sur une liseuse comportait trop d'étapes.

Toujours pour répondre aux exigences du marché technologique des bibliothèques, la compagnie 3M Library Systems a aussi annoncé la mise en place de deux nouveaux programmes : le Library Commitment Program (pour l'ajustement des prix des équipements) et le Technology Subscription Program (pour la concession de l'identification par radiofréquence).

*Par Ekaterina Valkova*

*Source : Rapp, David. Library Journal, 23 mai 2011.*

### **Bibliothécaires scolaires en Australie**

À la suite de plaintes faites par des bibliothécaires scolaires en Australie au sujet du manque de ressources, un comité parlementaire a étudié la situation. Dans son rapport, le comité donne raison aux bibliothécaires en admettant que le travail de ceux-ci a été sous-évalué par la communauté, ce

qui a entraîné un cycle vicieux. En effet, comme les bibliothèques des écoles manquent de personnel qualifié, les services ne sont pas à niveau, ce qui fait que la demande des bibliothécaires scolaires diminue et que ce domaine d'études est devenu moins attrayant pour les étudiants.

Selon un projet de recherche de 2008 cité dans le rapport, 29 % des écoles et plus de la moitié des écoles gouvernementales ont un budget de moins de 5 000 \$ AUD qui équivaut à 25 \$ USD par enfant. Plusieurs groupes affirment qu'un investissement dans les ressources et dans le personnel aurait été plus rentable que l'injection de millions de dollars dans de nouvelles bibliothèques scolaires.

Il semblerait de plus que certains directeurs d'école considèrent que la bibliothèque offre l'emploi idéal aux enseignants médiocres puisqu'en travaillant là-bas, ils ne pourraient pas nuire à l'enseignement. La Australian Library and Information Association estime que le gouvernement doit donner les ressources nécessaires aux enseignants pour qu'ils acquièrent des compétences en bibliothéconomie. Le seul état en Australie qui oblige l'embauche d'un bibliothécaire par école, c'est le New South Wales.

*Par Ekaterina Valkova*

*Source : Harrison, Dan et Kim Arlington. Sydney Morning Herald, 24 mai 2011.*

### **La New York Public Library fête ses 100 ans**

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le regroupement des bibliothèques construites par de riches new-yorkais a créé la New York Public Library (NYPL). Aujourd'hui, la NYPL comprend 90 bibliothèques de recherche et la collection dénombre 50 millions de documents, incluant 20 millions de livres. L'édifice de la NYPL situé sur la 5<sup>e</sup> Avenue, où se trouvent des trésors comme la Bible de Gutenberg et une ancienne copie de la Déclaration de l'indépendance, va célébrer ses 100 ans en 2011. Pour l'événement, la façade sera restaurée aux coûts de 50 millions USD. Les

festivités incluront, entre autres, des tours de rayons fermés, le dévoilement des répliques en LÉGO des deux lions à l'entrée (Patience et Fortitude), une chasse au trésor de nuit où 500 personnes chercheront des artefacts à l'aide de leur téléphone intelligent et une exposition spéciale.

L'administration croit que la bibliothèque doit continuer d'offrir le meilleur service. En 1995, un site Internet avait été lancé et le catalogue avait été automatisé. De plus, la bibliothèque était un des cinq premiers partenaires du projet Google Books. Depuis 2005, la NYPL Digital Gallery offre le téléchargement de 500 000 images de la collection. Aujourd'hui, des publications numériques sont disponibles ainsi que l'application iPad Biblion qui offre une nouvelle expérience de lecture. Deux salles spacieuses sont réservées pour l'utilisation d'ordinateurs portables, l'une pour des usagers propriétaires de portables, l'autre pour ceux qui empruntent à la bibliothèque.

Des auteurs célèbres comme Robert Caro, Jennifer Egan, Colum McCann et T.J. Stiles ont écrit leurs œuvres dans les salles de cette bibliothèque. Le budget d'opération de la NYPL provient de fonds privés et publics. Une réduction des heures d'ouverture de certaines succursales pourrait toutefois faire suite à des coupures.

*Par Ekaterina Valkova*

*Source : Associated Press, New York, 20 mai 2011.*

### **Nouveau bac en bibliothéconomie et média**

Les nouvelles compétences recherchées auprès des bibliothécaires exigent que le profil académique de ces professionnels évolue. Ashford University, une institution propriétaire de Bridgepoint Education, reconnue pour ces cours en ligne de haute qualité, a créé un diplôme de premier cycle en bibliothéconomie et média qui sera disponible en ligne vers la fin de juin. Ceci est une décision dynamique qui dépasse les frontières traditionnelles de la profession du bibliothécaire. Le

curriculum est bâti pour permettre l'exploration de l'environnement moderne du bibliothécaire en utilisant l'informatique pour offrir plusieurs cours dont les technologies modernes de gestion de l'information, les fondements des média, les services pour les jeunes, la littérature, l'éthique, les compétences mathématiques et informatiques, etc. Les diplômés pourront chercher du travail comme courtier en coordination des données et de l'information, gestionnaire de systèmes Internet et de télécommunication et en enseignement et recherche dans les secteurs public et privé. Des données démontrent que le potentiel d'embauche des professionnels du domaine de la bibliothéconomie est très élevé à cause des prochaines retraites et de la modernisation des bibliothèques. Une croissance du marché des bibliothécaires de 8 % est prédite jusqu'en 2018 et la disponibilité des postes dans les environnements corporatifs peut croître davantage.

Par Ekaterina Valkova

Source : San Diego, PRN Newswire, Bridgepoint Education, 20 mai 2011.

### **Bibliothèques scolaires en Ontario**

En raison de la réduction des budgets et à cause de l'avènement d'Internet, certaines commissions scolaires de l'Ontario ont décidé de fermer des bibliothèques scolaires au lieu d'investir dans celles-ci pour répondre aux nouveaux besoins. Un rapport produit par l'organisation People For Education démontre que seulement la moitié des écoles primaires ont une bibliothécaire scolaire comparativement à 80 % il y a dix ans. La situation est meilleure à Toronto, quoique la commission scolaire Windsor's Catholic a fermé toutes ses bibliothèques à la suite d'une diminution des inscriptions et par conséquent, de l'utilisation des bibliothèques. À Sudbury, les classes d'une école catholique font des visites en bibliothèque publique depuis la fermeture de leur bibliothèque d'école. La Ontario School Library Association et People For Education tentent de convaincre les commissions scolaires que leurs bibliothèques ne doivent pas

être sacrifiées.

Par Ekaterina Valkova

Source : Regg Cohn, Martin. Toronto Star, 19 mai 2011.

### **Les cafés Starbucks remplaceront-ils les bibliothèques ?**

Historiquement, les bibliothèques publiques, selon l'auteur, étaient des oasis de paix où il faisait bon perdre du temps. Les usagers pouvaient s'y reposer ou lire tranquillement sans se préoccuper de productivité. Avec les importantes coupes budgétaires dont ont souffert, dans les dernières années, les bibliothèques publiques américaines, celles-ci ont dû redéfinir leur rôle afin de se rendre utiles dans la réalité du système économique américain. Elles offrent maintenant une grande variété d'ateliers, d'activités et de spectacles pour tous les groupes d'âge. Tous ne sont pas heureux de ces nouvelles tendances et certains redoutent que les bibliothèques publiques ne soient plus utiles si on ne peut plus y traîner et lire en ayant la possibilité de faire des découvertes intellectuelles fortuites. Avec des cafés Starbucks qui offrent une connexion Internet gratuite, du café et la possibilité de n'y rien faire de particulier pendant des heures, l'auteur se dit que les bibliothèques publiques sont en train de perdre leur pertinence.

Par Hélène Gervais

Source : Beato, Greg. EDT, 19 Mai 2011.

### **Coupages dans les bibliothèques scolaires : un problème de communication**

De nos jours, les bibliothécaires sont de plus en plus nécessaires pour enseigner comment bien se servir de la grande quantité d'information disponible, mais les directions d'école ne semblent pas en être conscientes. Le terme « littératie de l'information » est utilisé pour décrire les compétences requises pour trouver et bien utiliser l'information de qualité dans notre monde de plus en plus numérique, mais plusieurs directions d'écoles ne connaissent même pas le terme. La Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont toutes opéré

des coupes importantes de personnel bibliothécaire dans leurs écoles primaires et secondaires et se fient aux enseignants réguliers pour apprendre aux élèves à faire le discernement entre l'information qui est valable et celle qui ne l'est pas. La perception du rôle des bibliothécaires est qu'ils ne sont utiles que pour gérer une grande collection de livres et que leur présence n'est plus requise avec l'accès que les nouvelles technologies nous donnent à l'information. C'est, en somme, l'essence du problème.

Par Hélène Gervais

Source : Press, Jordan. Postmedia News, The Gazette, 16 mai 2011.

### **Une bibliothèque de 81 millions de dollars à l'Université de Chicago**

Créée par l'architecte Helmut Jahn, la bibliothèque Joe et Rika Mansueto de l'Université de Chicago mise sur la technologie et le design. Les livres sont rangés par ordre de grandeur dans un espace qui peut contenir plus de trois millions de livres et ne sont accessibles que par quelques employés. Un bras automatique se charge d'aller chercher les livres qui sont demandés dans cet immense espace. La bibliothèque a aussi mis l'accent sur la numérisation d'une grande partie de sa collection qui contient des livres rares et anciens. L'architecte a créé un dôme vitré qui donne l'impression d'être dehors, tant la lumière du soleil y pénètre facilement, et a voulu qu'on ait envie de passer de nombreuses heures dans l'enceinte de la bibliothèque.

Par Hélène Gervais

Source : Spak, Kara. [suntime.com](http://suntime.com), 17 mai 2011.

### **La bibliothèque publique de New York dévoile son application pour iPad**

La bibliothèque publique de New York a dévoilé une application pour iPad qui permet de découvrir sa collection de recherche. La première édition de l'application met de l'avant la collection qui porte sur l'Exposition Universelle de New York de 1939-1940. Cet été, d'autres applications seront disponibles et permettront de jouer à un jeu ainsi

que de réserver des livres.

Par H  l  ne Gervais

Source : Lee, Felicia. *New York Times*, 17 mai 2011.

### Comment les biblioth  ques contournent les grandes maisons d'  dition pour offrir des livres   lectroniques

Les romans d'amour sont de gros vendeurs et ont g  n  r   1,36 milliard de dollars en 2009. Ils sont   galement le genre qui se vend le plus en livre   lectronique (20 % des ventes). Plusieurs   diteurs ont m  me cr  e des collections qui sont d'abord publi  es de fa  on   lectronique. Par contre, les biblioth  ques peinent    se joindre    ce mouvement parce que les   diteurs ne savent toujours pas quelle sera leur politique de pr  t pour ce type de publication. Malgr   tout, pr  s de 72 % des biblioth  ques publiques offrent d  j   des livres   lectroniques et certaines d'entre elles se tournent vers de plus petites maisons d'  dition qui sont plus ouvertes    vendre et    pr  ter leurs titres. Library Journal a pass   un accord avec NetGalley et proposera des titres de plusieurs petits   diteurs de livres   lectroniques aux biblioth  ques publiques tandis que d'autres grosses maisons d'  dition limitent compl  tement l'acc  s    leurs titres. La gestion de l'av  nement des livres   lectroniques est le plus gros d  fi auquel les biblioth  ques auront    faire face.

Par H  l  ne Gervais

Source : Hazard Owen, Laura. [paidcontent.org](http://paidcontent.org),  
*The Economics of Digital Content*.

### Le speed dating    la biblioth  que

La biblioth  que publique de New London dans le Connecticut a offert une s  ance de speed dating litt  raire    ses usagers. Les participants devaient apporter leur livre pr  f  r  , celui qui les repr  sente le mieux ou bien le dernier qu'ils avaient lu. L'id  e derri  re cette nouvelle fa  on de faire des rencontres est de garder le livre au centre de la conversation pour   viter de s'  changer de l'information trop personnelle trop vite. La premi  re   dition de cette activit  

a rassembl   une dizaine de personnes, dont seulement trois hommes. L'auteur de l'article reste perplexe quant aux r  sultats de l'exercice, mais la biblioth  caire responsable croit que l'achalandage augmentera au deuxi  me rendez-vous en septembre.

Par H  l  ne Gervais

Source : Goldstein, Sasha. *The Day*, 14 mai 2011.

### Les biblioth  caires : ma  tres de l'univers de l'information

Les comp  tences des biblioth  caires, sp  cialistes de l'information ou gestionnaires de la connaissance, sont en grande demande m  me si tous ne s'en rendent pas compte. En l'honneur de la semaine nationale des biblioth  ques aux   tats-Unis, une biblioth  caire de CNN a r  uni quelques anecdotes sur les biblioth  caires. Par exemple, plusieurs personnes c  l  bres telles que l'ancien directeur du FBI, J. Edgar Hoover, Casanova, Laura Bush et Mao Ts  -toung ont   t   biblioth  caires. Elle affirme que les biblioth  caires actuels sont cal  s en technologie, qu'ils ont une influence certaine sur la soci  t  , qu'ils ont acc  s    de l'information privil  gi  e, qu'ils sont h  roïques, qu'ils sont en grand nombre et qu'ils sont derri  res tous les   v  nements actuels. Finalement, elle cite un livre de science-fiction qui affirme que les biblioth  caires sont les ma  tres secrets de l'univers parce qu'ils contr  lent l'information. Il ne faut donc jamais les mettre en rogne !

Par H  l  ne Gervais

Source : Page McFadden, Kerith. *CNN*, 12 avril 2011.

### L'avenir des biblioth  ques dans l'  re du livre   lectronique

Beaucoup d'attention est dirig  e vers la fa  on dont les libraires et les maisons d'  dition g  rent la r  volution du livre   lectronique, mais les biblioth  ques sont souvent laiss  es    l'  cart de la discussion. Quand les   ditions HarperCollins ont d  cid   de limiter le nombre de pr  ts    26 pour leurs livres   lectroniques achet  s par les biblioth  ques, ces derni  res ont

rapidement   t   ramen  es dans la discussion. Les biblioth  ques et les   diteurs essaient toujours de traiter les livres   lectroniques comme des livres ordinaires et, selon certains, ce mod  le   conomique est d  pass  . Pendant que les biblioth  ques se demandent si elles deviendront obsol  tes, les maisons d'  dition ont peur de ne plus pouvoir faire de profits. Selon une usag  re de biblioth  que, les livres   lectroniques ne sont qu'une chose de plus que les biblioth  ques tentent de faire pour rester pertinentes. Quoi qu'il en soit, la discussion est bel et bien lanc  e et plusieurs solutions se profilent    l'horizon. Certains pr  nont une libert   de choix et la flexibilit   des mod  les que les biblioth  ques adopteront. Plusieurs pensent m  me que le livre   lectronique pourra engendrer une proximit   grandissante entre les cr  ateurs et leur public en permettant aux biblioth  ques de participer au processus de cr  ation litt  raire. De cette fa  on, elles pourront continuer    jouer leur r  le de p  le communautaire.

Par H  l  ne Gervais

Source : Lynn Neary, *NPR*, 4 avril 2011.

### La biblioth  que du C  gep de Granby enfin inaugur  e

Apr  s un an de travaux, les dirigeants du C  gep de Granby – Haute-Yamaska ont proc  d      l'inauguration de leur nouvelle biblioth  que.

Cot   design, on a opt   pour un style moderne et   pur  . On retrouve, entre autres, une verri  re qui laisse les usagers profiter de la lumi  re naturelle ainsi qu'un chic escalier en colima  on s'  tendant sur les trois   tages du b  timent. Les   tudiants pourront profiter de nouveaux espaces de travail individuel et de groupe tout en ayant une connexion au r  seau sans fil.

Les   tudiants peuvent aussi compter sur un nouveau comptoir de r  f  rence et ils pourront suivre l'actualit   en direct puisque quatre   crans diffusent le contenu du fil de nouvelles RSS de la Soci  t   Radio-Canada.

Rappelons que l'agrandissement de la

bibliothèque a nécessité de nombreux investissements. Le Programme fédéral d'infrastructure du savoir a octroyé une subvention de 900 000 \$ et un montant identique a été déboursé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le Cégep, quant à lui, à pu fournir la différence, soit une somme de 1 226 705 \$.

*Par Karine Lamy*

*Source : Mac Farlane, Stéphanie.  
Granby en région.ca, 10 mai 2011.*



### **Ville de Mont-Royal garnit ses coffres et la bibliothèque en profite**

« On est assez fier, a déclaré le maire de Ville de Mont-Royal, Philippe Roy, lors de la séance extraordinaire du conseil du 19 avril dernier. Ça témoigne qu'on fait très attention et qu'on est rigoureux dans notre façon de gérer l'argent. »

Les réserves de la Ville s'élèvent maintenant à 14 millions de dollars. Quant à la dette nette à long terme, elle s'établit à environ 27 millions de dollars. Un fardeau relativement faible, selon le maire.

« On rêve tous de plein de projets », dit le maire, en faisant allusion aux grands projets de la Ville de Montréal. En 2010, Ville de Mont-Royal s'est attaquée au terrain de soccer et, en 2011, c'est la bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson qui bénéficiera d'un investissement majeur. « L'objectif, c'est de redonner à la bibliothèque ses notes de noblesse. »

Le projet de construction d'un nouveau pavillon et de réaménagement du bâtiment actuel est estimé à 5,7 M \$. Les travaux sur le site du 1967 boulevard Graham devraient débuter en juillet 2011. Le processus d'appel d'offres est actuellement en cours pour déterminer quelle entreprise construira l'édifice certifié LEED (certification faisant foi de la teneur environnementale du projet).

*Par Karine Lamy*

*Source : Somers, Kim. L'Express d'Outremont,  
27 avril 2011.*



### **Flammarion, Gallimard et Albin Michel attaquent Google**

Le projet de bibliothèque universelle de Google suscite encore et toujours la colère des éditeurs français. Gallimard, Flammarion et Albin Michel ont assigné le géant américain en justice, lui réclamant des frais en dommages et intérêts pour avoir numérisé sans autorisation.

Ce n'est pas la première fois que Google se retrouve devant les juges pour sa bibliothèque. En décembre 2009, le tribunal de grande instance de Paris l'avait condamnée pour contrefaçon à la suite de la plainte des éditions La Martinière et le Syndicat National de l'Édition.

Chez Google, on s'avoue surpris et « convaincu de la légalité de Google Livres et de sa conformité avec les lois françaises et internationales en matière de droit d'auteur. » Peu ébranlée par cette assignation en justice, Google continue sa numérisation. Elle aurait déjà numérisé près de 12 millions de titres sans autorisation !

*Par Karine Lamy*

*Source : Benayoun, Arik. Groupnews, 12 mai 2011.*



### **Brad Meltzer vole au secours des bibliothèques**

Des journalistes américains souhaitent, depuis plusieurs années, que leurs concitoyens n'aient plus à payer plus pour entretenir des bibliothèques qu'ils jugent « obsolètes, rendues inutiles par l'offre numérique ».

Brad Meltzer s'érige contre cette position. Célèbre animateur de télévision, il est aussi un écrivain américain reconnu : cinq de ses romans ont été traduits en français (Mortelle Défense, Mort avec retour, Chantage, Les Millionnaires, Délit d'innocence).

Meltzer est également membre de l'Association des bibliothèques américaines. Il a écrit dans le journal Miami Herald un article racontant comment, grâce à la carte de bibliothèque que sa grand-mère lui avait offerte, sa vie avait été transformée. Il

voudrait que les générations futures profitent du « droit fondamental à l'information librement accessible. » Il ajoute que les bibliothèques permettent actuellement aux plus démunis d'aller sur la Toile.

Selon Meltzer, le budget de 2012 que le président Barack Obama aurait transmis au Congrès prévoirait une diminution de 10 % des subventions offertes aux bibliothèques.

*Par Karine Lamy*

*Source : Aurélie, ActualLitté, 4 mai 2011.*



### **États-Unis : Amazon fournit ses Kindle dans 11 000 bibliothèques**

Amazon, le géant du commerce électronique, vient de rendre public un accord avec 11 000 bibliothèques en vue de proposer sa liseuse, le Kindle, comme moyen d'accès aux livres électroniques. Alors que les prêts de livres électroniques en bibliothèque existent depuis un bon bout de temps déjà aux États-Unis, ils n'étaient pas encore disponibles sur le lecteur Kindle, qui serait la liseuse la plus commercialisée sur ce territoire.

Le système que proposent ces 11 000 bibliothèques en partenariat avec Amazon s'avère être très simple : les utilisateurs possédant une liseuse Kindle ou l'une des applications Kindle gratuites disponibles pourront emprunter des livres électroniques dans une bibliothèque partenaire.

À noter que les données utilisées lors d'une session (marque-page, notes) seront sauvegardées à l'aide du système « Whispersync » et pourront être restaurées dans le cas où l'utilisateur déciderait d'emprunter à nouveau le livre ou d'en faire l'achat auprès d'Amazon.

*Par Karine Lamy*

*Source : Francemobiles.com*



### **LibQUAL+ 2010 : sondage auprès des utilisateurs des bibliothèques de l'Université de Montréal**

Les bibliothèques de l'Université de Montréal (UdM) vous invitent à découvrir

l'analyse des résultats et le plan d'action découlant du sondage LibQUAL+ 2010 sur leur site Web. Plus de 7 000 personnes ont répondu au sondage qui s'est déroulé du 15 mars au 1<sup>er</sup> avril 2010 et qui a permis de recueillir près de 3 000 commentaires.

En 2010, les bibliothèques consultaient ses usagers à l'aide du sondage LibQUAL+ pour une troisième fois, après l'avoir fait en 2004 et en 2007. La comparaison entre les résultats des trois enquêtes a permis de constater une amélioration continue du niveau de satisfaction des usagers.

À la suite des résultats, des actions ont déjà été entreprises comme certaines rénovations ainsi que l'acquisition du nouveau système intégré de gestion de bibliothèques.

Consultez les résultats du sondage LibQUAL+ 2010 pour en connaître davantage sur les conclusions de l'enquête et les actions à venir.

*Par Karine Lamy*

*Source : Lavallée, Tommy, bibliothécaire-communications. Direction générale de l'Université de Montréal*

## Forum mondial de l'Unesco sur le livre de demain, en juin en Italie

Le livre de demain et « le futur de l'écrit » seront les thèmes du deuxième forum mondial de l'Unesco sur la culture et les industries culturelles, FOCUS 2011, qui se déroulera du 6 au 8 juin près de Milan et qui rassemblera quelque 200 spécialistes venus du monde entier.

Ce forum permettra aux divers participants (auteurs, éditeurs, professionnels des médias, bibliothécaires, sociologues, blogueurs, chercheurs, décideurs politiques et économiques, etc.) de débattre « à un niveau mondial de la révolution numérique et de son impact culturel et économique sur les droits d'auteur et le droit commercial ainsi que de la chaîne de production et de distribution des livres », a souligné Milagros del Corral, présidente du Comité scientifique de

FOCUS 2011.

Trois thèmes principaux seront abordés lors du forum : l'économie du livre numérique, le droit d'auteur à l'ère numérique et la bibliothèque numérique.

Les conférences et certains ateliers seront retransmis en direct à l'aide d'un site Internet interactif ([www.unesco.org/lelivredemain](http://www.unesco.org/lelivredemain)).

Pour plus de détails : <http://focus2011.org/>

*Par Karine Lamy*

*Source : AFP, 18 avril 2011.*

## La Grande Bibliothèque prépare son année manga

La Grande Bibliothèque (GB) a décidé de faire de la présence des ados en bibliothèque son « chantier majeur des prochaines années en matière de littérature ».

« La capacité de lire et de comprendre des jeunes oriente le reste de leur vie et nos vies à nous aussi », a déclaré Guy Berthiaume, PDG de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), lors d'un déjeuner de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

À la Grande Bibliothèque, les jeunes jouissent d'un étage complet où, en plus de lire, d'écouter de la musique ou de regarder un film, ils peuvent recevoir de l'aide pour faire leurs devoirs ou approfondir leurs connaissances.

L'été prochain, le camp de jour « à saveur littéraire » se déroulera dans l'univers des mangas, ces bandes dessinées japonaises. La GB lancera ainsi son « année manga » qui culminera en septembre avec une « méga-expo » manga étalée sur deux étages et des soirées « cosplay » (costume playing), très populaires au Japon, au cours desquelles les jeunes s'habillent comme les héros de leurs mangas favoris.

À ajouter à l'agenda de vos jeunes !

*Par Karine Lamy*

*Source : Lemay, Daniel. La Presse, 8 avril 2011.*

## À l'agenda

*par Régine Horinstein*

### 26 - 28 septembre 2011

Berlin, Allemagne  
International Conference on Theory and Practice of Digital Libraries  
<http://www.tpd12011.org>

### 3 et 4 octobre 2011

Montréal  
Colloque - Cosmopolitisme, jeunesse et environnement numérique : la participation culturelle en mutation  
Culture Montréal  
<http://www.culturemontreal.ca/fr/activites/details/284/>

### 12 octobre 2011

New Orleans, USA  
The 7<sup>th</sup> Annual Social Informatics Research Symposium (SIG) : Bridging the gulf : The social analysis of computing in society and the workplace  
ASIST post-conference research symposium

### 15 au 22 octobre 2011

Semaine des bibliothèques publiques  
<http://semainedesbibliotheques.com/index.html>

### 2 et 3 novembre 2011

The Library 2.011  
Conférence en ligne sur l'état actuel et futur des bibliothèques  
<http://www.library20.com/page/2011-conference>

## Formations CBPQ

### 7 octobre 2011

Montréal (demi-journée)  
Élagage ou dilapidation de trésors ? Reconnaître la valeur de ce qui est jeté.

### 7 octobre 2011

Montréal (demi-journée)  
Les donations : problème ou enrichissement des collections ? Comment manœuvrer

### 14 octobre 2011

Montréal (demi-journée)  
Web 3.0 : Intelligent et mobile

### 28 octobre 2011

Ottawa-Gatineau (reprise)  
Comment intégrer le livre numérique à ses collections

### 4 novembre 2011

Gatineau (demi-journée)  
Web 3.0 : Intelligent et mobile

# « Les voyages forment la jeunesse... »

*Compte-rendu de Réjean Savard*



**Du 20 mai au 5 juin 2011, l'EBSI organisait son premier voyage d'étude crédité. Au programme : l'architecture des bibliothèques en France, les nouveaux modes de gestion et d'organisation des services, la médiation numérique et le logiciel libre comme SGBD.**

Le groupe était composé de vingt-cinq participants, ce qui dénote un intérêt considérable pour un tel projet qui était prévu à l'origine pour un groupe de 8-10 personnes. La plupart étaient des étudiants de la maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI, auxquels se sont joints un cadre de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et une conseillère municipale, responsable du dossier des bibliothèques à la Ville de Québec.

Ce qui nous aura frappé le plus aura été ce mélange d'ancien et de moderne retrouvé dans plusieurs bibliothèques. Il nous fut donné l'occasion de voir par exemple des manuscrits médiévaux et divers documents anciens d'une grande valeur, dans des médiathèques d'une grande modernité.

Ainsi à la Bibliothèque Municipale de Lyon dont la collection est une des plus importantes en France sur le plan patrimonial, et où l'on a en même temps développé des services web tout

à fait innovants et inégalés jusqu'à maintenant au Québec. Pensons à la référence en ligne avec les Guichets du savoir ([www.guichetsdusavoir.org](http://www.guichetsdusavoir.org)), et à Points d'actu ([www.pointsdactu.org](http://www.pointsdactu.org)) qui se veut un service quasi journalistique de synthèse de l'information à destination du grand public.

Sur le plan architectural, les étudiants ont été particulièrement emballés par la toute nouvelle Médiathèque André-Malraux de Béziers ([www.mediathèque-beziers-agglo.org](http://www.mediathèque-beziers-agglo.org)) et par la Médiathèque Émile-Zola à Montpellier (<http://mediathèque.montpellier-agglo.org>), moins récente mais combien agréable et confortable, notamment ce dernier étage où l'on peut lire calmement dans une salle magnifique qui surplombe les arbres. Sans parler de la grandiose Bibliothèque nationale de France !



Mais la petite Médiathèque de Miramas et siège du réseau Ouest-Provence (95 000 habitants), même si elle date des années soixante ou soixante-dix, a aussi séduit les participants. Les étudiants y ont découvert les avantages de l'intercommunalité qui permet à plusieurs petites communes de se regrouper pour offrir de meilleurs services. Ouest-Provence a ainsi décidé il y a quelques années d'adopter le logiciel libre Koha et de le développer en fonction de leurs besoins. Le dynamique Jérôme Pouchol nous a présenté cette importante innovation, de même que la politique documentaire qu'il a montée

spécialement pour le réseau. Raymond Bérard en gestionnaire très efficace a aussi séduit par sa maîtrise des enjeux stratégiques de l'institution qu'il dirige, l'importante Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) dont les avancés en matière de numérique sont très innovateurs.

Outre ces découvertes plutôt techniques, le groupe a aussi été fort impressionné par les bibliothécaires passionnés qu'ils ont pu rencontrer. Bertrand Calenge à Lyon, Béatrice Coignet à la Méjanes d'Aix, Evelyne Didier à Béziers, Gilles Gudrin de Vallerin à Montpellier, Patrick Bazin à la BPI, Franck Hurinville à la BNF et Silvère Mercier de Bibliobsession ont tous marqué les participants par leur flamme et leur engagement envers les publics. Il faut aussi souligner l'accueil chaleureux que nous avons reçu par exemple à l'ENSSIB et à l'ABES où nous avons même été invités à déjeuner !

Les participants ont été surpris de la place importante que prend le politique dans les bibliothèques publiques que nous avons visité. Cela a entraîné pas mal de discussions entre nous, ce qui fut d'autant plus intéressant que nous avions la chance d'avoir une élue dans le groupe. Cette influence politique quelques fois positive, mais parfois néfaste, jumelée dans plusieurs cas à cette bureaucratie typiquement française, peut entraîner des déficiences par rapport au public. Certaines lacunes récurrentes, du moins d'un point de vue nord-américain, ont été observées comme des heures d'ouverture en général très peu étendues (notamment le dimanche) et l'absence de wifi.

Ce fut un succès sur toute la ligne, si bien que l'an prochain, on remet ça avec cette fois le pays par excellence des bibliothèques, la Finlande !

# Nominations

par Régine Horinstein

Prière d'envoyer  
vos suggestions à  
[dg@cbpq.qc.ca](mailto:dg@cbpq.qc.ca)

## Félicitations !

**Cécile Lointier** a été nommée Chef de division-bibliothèques, Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord. Elle y occupait auparavant le poste de Chef de section.



BAnQ est heureuse d'annoncer la nomination de **Joëlle Thivierge** au sein de son conseil d'administration. Titulaire d'une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information de l'Université de Montréal ainsi que d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de l'École des hautes études commerciales, Mme Thivierge est directrice générale du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie depuis 2001. Elle agira à titre de bibliothécaire spécialisée dans le domaine de la diffusion.



**Danielle Chagnon**, Directrice de la référence et du prêt à Bibliothèque et Archives nationales du Québec a été retenue finaliste dans la catégorie Gestionnaire émérite dans le cadre des Prix Reconnaissance 2011 de l'Alliance des cadres de l'État.

<http://www.alliancedescadres.com/evenements/prix-reconnaissance/laureats-et-finalistes-2011>

**Ève Lagacé** est la nouvelle directrice générale des Bibliothèques publiques du Québec. Son entrée en fonction est le 1<sup>er</sup> août 2011. Elle a dirigé la bibliothèque de l'Assomption et ensuite été brièvement chef de division à la bibliothèque de Repentigny. Elle a une formation en communication et en administration publique.



**Julie-Anne Cardella**, directrice de la bibliothèque de Westmount, a été élue présidente de l'ABQLA (Association des bibliothécaires/Quebec Library Association) lors de son assemblée générale tenue en mai dernier.



Le 14 juin 2011, lors de la cérémonie de la collation des grades, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information a souligné la fructueuse carrière de **Claude Bonnelly** en le désignant diplômé d'honneur. L'Université de Montréal reconnaît ainsi sa remarquable carrière dans les bibliothèques de l'Université Laval et ses innovations dans l'univers des bibliothèques québécoises et canadiennes, en général. Claude Bonnelly est un modèle par son leadership, sa créativité et son ouverture à la collaboration, tout en combinant harmonieusement humanisme et innovation technologique.

[http://www.fas.umontreal.ca/prix/diplomes\\_honneur/2011/bonnely\\_claude/](http://www.fas.umontreal.ca/prix/diplomes_honneur/2011/bonnely_claude/)



**Julie Desautels** a été nommée Chef de division services au public par intérim à la Bibliothèque de Brossard.

**Hélène Larouche** occupe depuis le 15 novembre 2010 le poste de Gestionnaire de la Division de l'organisation et de l'exploration du savoir au sein du Service des ressources d'information et de documentation de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa.

## Sincères Condolances

Toutes nos condoléances à la famille et amis de **Madeleine Laliberté** décédée le 8 juillet dernier. Madame Laliberté a été la première francophone au Québec à détenir un doctorat en bibliothéconomie qu'elle a obtenu à l'Université Case western Reserve-Cleveland Ohio. Elle a exercé une longue carrière à la bibliothèque de l'Université Laval au service du catalogue et indexation.